



HAL
open science

”Une bureaucratie des morts ? La réforme sanitaire et funéraire en Angleterre au XIXème siècle”

Tristan Portier

► To cite this version:

Tristan Portier. ”Une bureaucratie des morts ? La réforme sanitaire et funéraire en Angleterre au XIXème siècle”. Colloque “ Matières de la mort ”, Julie Beauté; Joyce Brunet-Jailly, Jun 2023, Marseille, France. hal-04194291

HAL Id: hal-04194291

<https://hal.science/hal-04194291v1>

Submitted on 4 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Colloque « Matières de la mort », laboratoire ADES

Axe « Nécropraxies »

« Une bureaucratie des morts ? La réforme sanitaire et funéraire en Angleterre au XIXème siècle »

Tristan Portier, CNRS-Telemme, Aix-Marseille Université

Où est-on enterré ? Les réponses à cette question peuvent être diverses. Se fait-on enterrer là où on meurt ? Dans une autre commune, où nous avons acheté une concession ? Va-t-on même se faire enterrer, quand des alternatives existent ? Ces questions sont caractéristiques d'un régime moderne de la mort, qui a accepté la multiplication des options, l'individualisation de la trajectoire du cadavre. Mais le corps mort a longtemps été indissociable du *corps social*. A l'époque moderne, le cimetière, souvent l'enclos d'une église, est la métonymie de la communauté, et ses membres s'y font enterrer sans véritable distinction.

Mais ce régime est appelé à changer. D'abord par le désir de distinction, qui a fait croître l'utilisation des monuments et les inhumations dans les lieux de culte. Ensuite, par les pratiques qui ont visé à rentabiliser ces nouvelles aspirations sociales. Enfin, par une évolution des sensibilités et de la gouvernance sociale, qui ont fait des cimetières des objets de politique publique, là où ils ont longtemps été des espaces sujets à une économie morale.

C'est sur cette évolution que je souhaite commenter, pour identifier un virage dans la gestion des matières de la mort, la *nécropraxie*, à travers l'exemple que j'étudie dans ma thèse, celui de l'Angleterre au XIXème siècle. Pour ce faire, j'aimerais d'abord revenir sur l'économie morale des morts et le rapport qu'il suppose à la matérialité du cadavre, puis sur les éléments qui transforment les aspirations de la société civile pour ses défunts, sa récupération par le capitalisme funéraire et, enfin, les événements qui emmènent le corps politique vers un système sécularisé, plus en phase avec la dangereuse matérialité de la mort.

L'économie morale des morts

L'enclos de l'église est, en Angleterre, un haut-lieu du contrôle social et religieux. Tout le monde y est inhumé avec le rite funéraire du *Book of Common Prayer*, le canon anglican ; exception faite des suicidés et excommuniés, traditionnels exclus du cimetière. En milieu rural, l'église contrôle encore les fournitures funéraires, ce qui renforce encore l'uniformité des inhumations, et efface les distinctions sociales.

La matérialité du corps, sans être niée, y est vouée à disparaître. Le *Book of Common Prayer* contient d'ailleurs cette ligne frappante : “we therefore commit this body to the ground, earth to earth, ashes to ashes, dust to dust.” Nous remettons maintenant ce corps au sol, de la terre à la terre, de cendres en cendres, de poussière en poussière.

- En attendant la résurrection finale, le corps se mélange à la terre, qui est normalement perturbée le moins possible.

Le principe social qui domine ce régime est l'*économie morale*, un système défini par E. P. Thompson où chacun suit et renforce implicitement des comportements qui sont dans l'intérêt de la communauté. Ainsi, s'il existe des opportunités d'enrichissement, le recteur et le conseil de paroisse (fabrique) s'accordent généralement sur une compensation minimale. Ce qui relève du cimetière est *implicite*, avec un faible niveau de régulation ou de surveillance par l'Etat.

Mais ce système est soumis à des pressions internes et externes.

Pression religieuse, d'abord.

L'anglicanisme a été réaffirmé, après la Restauration Stuart en 1660, comme la religion d'Etat. Mais au XVIIIème siècle, le renouveau religieux permet l'émergence ou la résurgence de mouvements dits *non-conformistes*, comme le baptisme, le méthodisme et le catholicisme. Le rite funéraire anglican, imposé systématiquement dans l'enclos, oblige ces minorités à créer de petits cimetières informels, qui fracturent les communautés, tout particulièrement en milieu urbain.

Concurrence pour le prestige, ensuite.

Enrichie par le commerce transatlantique, la classe marchande cherche à imiter les honneurs de l'aristocratie en monumentalisant ses tombes. La mode des pierres tombales, très rares avant le XVIIIème siècle, conduit à une concurrence pour l'espace funéraire.

- En Angleterre, un cadavre est inhumé de façon permanente, et réutiliser une tombe implique d'ajouter un corps dans une fosse existante ; mais la pose de pierres tombales privatise des emplacements, les transforme en *concessions*, restreignant qui peut y être inhumé à une poignée d'individus d'une même famille. C'est une rupture du principe d'égalité qui a longtemps été au cœur de l'économie morale de l'enclos.

Rentabilisation du cimetière, enfin.

Le clergé anglican et les fabriques cherchent de plus en plus à rentabiliser l'enclos, ajoutant des frais pour la pose de monuments et divers services. Le revenu funéraire est une part importante du budget de la paroisse, et finance le train de vie des recteurs. La *rentabilisation* s'étend également aux funérailles et au cadavre. Les pompes funèbres deviennent un complément de revenu pour des artisans, charpentiers, drapiers, gantiers, etc. qu'on appelle les *undertakers*, tandis qu'un marché noir des cadavres se monte pour répondre aux besoins croissants de l'enseignement médical en corps à disséquer

Trois évolutions majeures compromettent donc l'économie morale de la mort : la fracturation de communautés religieuses, les aspirations funéraires d'une classe marchande enrichie, et la rentabilisation du corps mort sous tous ses aspects, qui tous culminent au début du XIXème siècle.

Le capitalisme funéraire du *cemetery movement*

Jusqu'au début du XIXème siècle, l'enclos reste le cœur des communautés locales en Grande-Bretagne, et les nouvelles pratiques sont intégrées, bon gré mal gré, dans le parcours du mort, du décès à la tombe. Pourtant, au même moment, dans des royaumes comme Naples et la France, des réformes mettent fin à l'inhumation *ad sanctos*, relèguent les morts hors des murs

de la ville, et clarifient qui doit administrer les morts, avec une délimitation plus claire entre les autorités séculières et le clergé.

- L'exemple le plus connu en est le décret de Prairial 1804, qui investit les municipalités du contrôle des cimetières, mais réserve les fournitures funéraires aux cultes.

Le contraste entre ces deux *praxis*, l'une fondée sur une tradition pluriséculaire, et une autre conçue autour d'une administration séculière, est frappant. En Angleterre, le régime des enclos, qui relève de cette première *praxis*, peine à conserver sa pertinence face aux évolutions déjà évoquées. Mais il est aussi mis à rude épreuve quand la croissance démographique rapide des centres urbains mène à la saturation des lieux d'inhumations et à la création presque *ex nihilo* de paroisses dépourvues de lieu d'inhumation identifiable.

Si le régime funéraire britannique a jusqu'ici réussi à minorer la réalité physique propre au cadavre, en mettant l'accent sur sa *désintégration* dans le sol, dans les enclos et cryptes bondés des villes, il acquiert une *matérialité insupportable*, qui se manifeste de manière sensorielle : les os affleurants à la surface, les odeurs de décomposition dans l'air, la contamination de l'eau... dans certains cimetières, la graisse en décomposition forme même, selon Laqueur, des dépôts d'*adipocire*. Beaucoup plus perceptible en ville, cette matérialité insupportable se double d'une véritable inquiétude sanitaire, alors que les dangers de la pollution de l'air, abondamment renseignés, poussent les élites londoniennes à fuir la métropole.

Pour autant, les intérêts qui entourent les enclos, et en particulier ceux du clergé anglican (qui en tire des revenus substantiels) empêchent une véritable transformation de la *praxis* funéraire. Le Parlement britannique, dominé par l'élite possédante anglicane, traditionnellement très liée au clergé anglican, n'a pas d'appétit pour une réforme à la française, qui engagerait l'Etat dans une démarche de *gouvernance sociale*, c'est-à-dire de supervision d'un domaine qui relève de la vie quotidienne, comme la santé publique ou l'assistance sociale.

Finalement, c'est une série d'entrepreneurs, notamment issus de minorités protestantes, qui répondent à la *demande funéraire*. Ils se constituent en compagnies privées, et obtiennent du Parlement l'autorisation de créer de vastes cimetières urbains à but lucratif. Ce sont des espaces clos, généralement à l'écart de la principale emprise urbaine, ce qui sert à protéger les cadavres des pilleurs de tombes, mais aussi à protéger les visiteurs de visions choquantes ou d'odeurs désagréables. La matérialité dérangement du cadavre est enfouie sous le marbre. Le cimetière, lui, prend des allures de parc ou de jardin, très populaire auprès de la classe moyenne qui y voit réalisé un idéal de la mort propre, *désensauvagée*. Ce mouvement, le *cemetery movement*, connaît son âge d'or entre 1825 et 1840 et mène notamment à la construction de sept grandes nécropoles dans la banlieue de Londres.

- Notez le mot « cemetery », plutôt que « churchyard », enclos d'église. La différence sémantique est importante, puisqu'un *cemetery* n'est pas systématiquement affilié à une paroisse.

Mais ce rapport à la matérialité du cadavre est contrasté en fonction de la classe sociale. Les plus pauvres ne sont pas desservis par ces nécropoles, très coûteuses, et maintiennent des veillées funèbres longues, dans les lieux de vie, souvent pour accumuler les sommes nécessaires à une inhumation sans recours à la charité publique. Cette *promiscuité* physique

des morts et des vivants frappe par le contraste avec le rapport plus distant qu'entretiennent les couches supérieures de la société avec leurs propres défunts, qui se structure comme un rapport au souvenir, à l'image, aux objets, mais de moins en moins au cadavre, rapidement inhumé et recouvert d'une stèle.

La réforme séculière (en demi-teinte)

Le *cemetery movement* a doté plusieurs villes de nécropoles, mais peine à désengorger les lieux d'inhumation insalubres dans les zones urbaines.

- Le résultat est un *système à deux vitesses* : l'un, traditionnel, fondé sur de petits enclos, qui peine à suivre les recompositions démographiques et les nouvelles attentes du public ; l'autre, capitaliste, plus en phase avec les sensibilités du jour mais trop peu accessible par les populations rurales ou la classe ouvrière, et qui n'est même pas présent dans toutes les zones urbaines.

C'est finalement un changement dans la manière de considérer le cadavre qui provoque un renouvellement de la *praxis*. La matérialité du cadavre choque le public, mais elle l'inquiète aussi, et deux ouvrages médicaux majeurs documentent le problème de ces enclos insalubres et, plus généralement, la promiscuité des morts et des vivants.

Vous avez ici deux ouvrages capitaux qui expliquent au public un lien, déjà connu, entre la matérialité du cadavre, et la santé des vivants. Ils assignent au cadavre une connotation de *danger*, de contamination, et c'est cette perception qui explique le succès de réformes sanitaires et funéraires à partir de la seconde épidémie de choléra en 1848. En 1852, la première loi nationale sur la création, la fermeture et l'administration séculière de cimetières est promulguée : le premier *Burial Act*.

La principale évolution vient de ce que le cadavre, et son contenant, le cimetière, sont tous deux devenus de véritables objets de politique publique, et ce principalement en raison du *danger* qu'ils posent : l'Etat se place donc dans un rôle de surveillance, et non de gestion totale, une posture qui est encore la sienne de nos jours. Le cadre législatif préserve, mais modernise, le rôle des acteurs traditionnels de la gestion des corps mort (fabrique, clergé) pour reconnaître un nouveau rapport culturel et politique aux matières de la mort.

C'est le début d'un plus long processus législatif, qui voit la supervision de l'Etat et de ses corps intermédiaires (les municipalités et les régions) renforcer leur *bureaucratie* sanitaire, c'est-à-dire les moyens et le contrôle exercés par ses corps administratifs. Et ces changements comptent pour beaucoup dans la normalisation d'un rapport paradoxal au cadavre, sujet à un attachement émotionnel et mémoriel, mais perçu dans sa matérialité avec dégoût et crainte.

La nouvelle *praxis* funéraire

J'aimerais revenir un moment sur les changements de la *praxis* elle-même, parce qu'elle donne à voir les conséquences sociales de cette évolution des sensibilités. Pour mieux comprendre cette transformation, il faut établir ici une comparaison, entre l'enclos (*churchyard*) et le cimetière moderne (*cemetery*).

L'enclos est un espace généralement accolé aux lieux de culte. Le greffier de la paroisse en tient le registre, et le bedeau creuse les tombes, complétant ses revenus en monnayant sa capacité à entretenir les tombes de particuliers. Le recteur et la fabrique, ou conseil de

paroisse, se partagent les revenus funéraires, selon des accords propres à chaque collectivité. L'arbitraire et l'économie informelle ont une place très importante dans un lieu qui est souvent encombré, ployant face à une pression *nécrographique*, surtout en milieu urbain. Souvent, des extensions *ad hoc* ont été opérées, sans plan sur le long terme, souvent contre des baux très coûteux.

Les cimetières modernes sont des espaces planifiés, hors des zones habitées, ceints par un véritable mur, avec des chapelles désignées pour les anglicans et les non-conformistes. Le règlement intérieur impose des règles strictes pour l'ouverture, l'enregistrement des inhumations, la tarification des services et la transparence des archives. L'économie informelle est entièrement bannie, et l'arbitraire est largement éliminé du processus décisionnel. Un comité élu par la fabrique inspecte régulièrement les lieux, et emploie deux professionnels : un greffier dédié, et un surintendant. Les cimetières eux-mêmes peuvent être inspectés par des institutions tierces, surtout pour des raisons de santé publique.

Ces changements ne se limitent pas à comment sont traitées les matières de la mort. L'enclos avait eu pour principale fonction de permettre la dissolution du cadavre dans la terre, et par métonymie, dans le corps social et religieux dans son ensemble. Le cimetière moderne ménage une place beaucoup plus importante au particularisme, à la distinction sociale et religieuse. C'est un espace policé pour le confort et la sécurité des vivants.

La conformité sociale déborde désormais le rituel et le cadavre même, pour affecter chaque étape de la mort : l'annonce, la veillée, le cortège funèbre, les habits du deuil, l'entretien du souvenir. Le culte des morts caractéristique de l'époque victorienne connaît son apogée alors même que la matérialité du cadavre est progressivement aseptisée, tant par la minéralisation des lieux de mort que par la mise en place d'une *praxis* bureaucratifiée et plus impersonnelle.

Conclusion

Avant que la mort ne devienne honteuse ou invisible, comme l'allèguent Gorer (1955) et ses disciples, elle a fait son entrée dans un écoumène réglementaire, où le cadavre a un statut ambigu, entre le reste spirituel et le risque sanitaire.

Les perceptions de la matérialité du cadavre connaissent bien une évolution qui leur est propre, et qui n'est pas unique à l'Angleterre : un rejet, palpable dans la littérature et les écrits médicaux, du corps mort, tempéré par un attachement au défunt, dont la définition excède la simple matérialité. Des acteurs issus tant du monde religieux que du capitalisme naissant ont su en jouer pour rentabiliser le domaine funéraire, et l'évolution de l'Etat vers plus de gouvernance sociale a finalement provoqué une série de réformes au milieu du XIX^{ème} siècle. C'est un point de bascule, entre la dimension *morale* de l'inhumation, et la dimension *sanitaire et sensible* qui gouverne désormais le devenir du cadavre.

Pour autant, existe-t-il une mort sans cadavre ? Non. Le corps reste au cœur du processus mortuaire. Des reliques, photographies, masques, boucles de cheveux, continuent de former une partie importante de la culture matérielle de la mort. L'inhumation est le moment fort du deuil. Mais ce rapport est devenu moins viscéral : le monument bloque le cadavre, comme une protection apotropaïque. La corruption des chairs est tenue à l'écart avec l'embaumement, une pratique en pleine expansion. La veillée funèbre devient peu à peu un repoussoir des bonnes mœurs. La bureaucratie des morts, la construction d'espaces conçus non pour accueillir, mais

pour *contenir* le cadavre, est une partie importante de ce rapport recomposé aux matières de la mort, un rapport policé, un rapport non plus au corps, mais au *corpus* du défunt.

Bibliographie indicative

BERTRAND, Frédéric, « D'autres modèles ? Les cimetières anglo-saxons », chapitre 16, in BERTRAND, Régis et CAROL, Anne (dir.), *Aux origines des cimetières contemporains, les réformes funéraires de l'Europe occidentale, XVIIIème-XIXème siècles*, Presses Universitaires de Provence, 2016.

BONIFAS, Gilbert, FARAUT, Martine, *Victorian and Edwardian England: Debates on political and social issues*, collection "Langue et civilisation anglo-américaines, Masson, Paris, 1994.

BROOKS, Chris, *Mortal Remains: the history and present state of Victorian and Edwardian cemeteries*, Wheaton Publishers, 1989.

CHADWICK, Edwin, *A supplementary report on the results of a special inquiry into the practice of interment in towns*, Clowes and Sons, Londres, 1843.

CURL, James Stevens, "John Claudius Loudon and the Garden Cemetery Movement", *Garden History*, Vol. 11, No. 2 (Automne 1983). Accès via Jstor le 3 avril 2023. Url: <https://www.jstor.org/stable/1586841>

DAUNTON, Martin (dir.), *The Cambridge Urban History of Britain*, volume II: 1840-1950, Cambridge University Press, Cambridge, 2000.

LAQUEUR, Thomas W., *The Work of the Dead, a cultural history of mortal remains*, Princeton University Press, Princeton, 2015.

RUGG, Julie, *The rise of cemetery companies in Britain, 1820-1853*, these soutenue à l'université de Stirling, septembre 1992.

RUGG, Julie, *Churchyard and Cemetery, tradition and modernity in rural North Yorkshire*, Manchester University Press, Manchester, 2013.

RUGG, Julie, « Nineteenth-Century Burial Reform in England: A Reappraisal », *Histoire, médecine et santé* [En ligne], 16 | hiver 2019, mis en ligne le 24 décembre 2020, consulté le 13 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/hms/2642> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/hms.2642>

STRANGE, Julie-Marie, *Death, Grief and Poverty in Britain, 1870-1914*, Cambridge Social and Cultural Histories, Cambridge University Press, 2005.

THOMPSON, E. P. « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past and Present*, n. 50, février 1971, p. 79. Accès via Jstor le 13 novembre 2022. Url: : <https://www.jstor.org/stable/650244>

THOMPSON, Kenneth, *Bureaucracy and Church Reform, the organizational response of the Church of England to Social Change, 1800-1965*, Clarendon Press, Oxford, 1970.

TROMPETTE Pascale, GRIFFITHS Robert Howell, « L'économie morale de la mort au XIXe siècle. Regards croisés sur la France et l'Angleterre », *Le Mouvement Social*, 2011/4 (n° 237), p. 33-54. Consulté sur Cairn le 13 novembre 2022. URL : <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social1-2011-4-page-33.htm>

WALKER, George, *Gatherings from Grave-Yards, particularly those of London: with a concise history of the modes of interment among different nations from the earliest periods, and a detail of dangerous and fatal results produced by the unwise and revolting custom of inhuming the Dead in the midst of the Living*, Longman and Company, Londres, 1839.